



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Membre de



8 Mai 1945 / 8 Mai 2012

Le 8 mai 2012

Aujourd'hui, nous fêtons la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'écrasement du régime nazi.

Quelques heures auparavant, les 5 et 6 mai 1945, des patrouilles de la 11ème Division de l'armée américaine libéraient les derniers camps d'extermination nazis d'Autriche, ceux de Gussen II & III, de Mauthausen puis, le 6 dans l'après-midi, celui d'Ebensée.

La guerre prenait fin sur le sol européen, sur le sol européen seulement.

Aujourd'hui, ce 8 Mai 2012, nous ne pouvons pas nous souvenir de ces jours tragiques qui ont précédé la fin du nazisme et rester silencieux sur ce qu'il se passe dans les 23 prisons israéliennes où depuis le 27 avril, plus de 2000 prisonniers politiques Palestiniens sont en grève de la faim pour exiger la fin du régime de détention administrative qui permet à l'Etat israélien de maintenir un détenu indéfiniment en prison sans que lui soit notifié la moindre charge. Pour exiger une modification de leurs conditions d'internement

- la fin des mesures d'isolement reconnues dans le Droit Humanitaire International comme une forme de torture.

- la fin des mauvais traitements, des humiliations à l'encontre des familles qui viennent visiter les prisonniers,

- la fin de l'interdiction de visites faite aux familles vivant à Gaza.

Aujourd'hui, ce 8 Mai 2012, deux prisonniers politiques - **Taher Halahla**, 34 ans et **Bilal Diab**, 27 ans - en grève de la faim depuis le 29 février pour dénoncer les conditions de leur maintien en détention administrative, sont particulièrement en danger, retiennent toute notre attention, sont l'objet de notre admiration pour leur courage et leur détermination.

Aujourd'hui, ce 8 Mai 2012, plus qu'un quelconque autre jour, nous exprimons notre indignation à ce que l'Etat d'Israël utilise sans vergogne le martyr des millions d'hommes de femmes et d'enfants dans les camps d'extermination nazis pour perpétrer impunément à l'encontre du peuple palestiniens des crimes tout aussi intolérables.

Notre indignation à constater que cet Etat, qui se prétend « la seule démocratie » du Moyen Orient, maintient dans ses prisons, dans des conditions inhumaines - au mépris du Droit International et des Conventions de Genève - des hommes des femmes et des enfants dont le seul crime est de refuser l'occupation dont ils sont les victimes, de résister.

Aujourd'hui, ce 8 mai 1945, nos pensées vont aux martyrs d'Ebensée, de Gussen et de Mauthausen, mais nous affirmons également notre solidarité attentive et fraternelle aux 2000 prisonniers politiques palestiniens en grève de la faim, plus particulièrement à Taher Halahla et Bilal Diab qui portent haut la conscience et la détermination du peuple palestinien.

Nous appelons tous nos militants et tous nos amis à la plus grande attention au sort de ces hommes, à exiger, avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté, à ce que les autorités israéliennes mettent fin à leur politique criminelle vis à vis du peuple Palestinien, respectent le Droit International, celui construit par le Tribunal de Nuremberg au lendemain de crimes nazis.

Pour le bureau national de l'UJFP, Georges Gumpel, fils de déporté mort à Melk le 11 avril 1945.

